

Les Amériques en janvier 2001

Dossiers spéciaux sur le FMI à la rescousse de l'Argentine, la première année de l'administration Fernando De la Rúa, la reprise des négociations en vue de résoudre la question du Chiapas sous le gouvernement de Vicente Fox, le cas Embraer-Bombardier, ainsi que les pourparlers commerciaux entre le Chili et les États-Unis. Pour cette première chronique 2001 et outre la participation plus régulière de Christian Deblock (FMI et brèves hémisphériques), dolbeck@hotmail.com, plusieurs collaborateurs ont nouvellement été mis à contribution : Guilherme de Araujo Silva (Brésil), directeur du programme de la licence en Relations internationales à UniverCidade, Rio de Janeiro, et étudiant au doctorat en relations internationales à l'Université Southern California (USC) (desaraujo@usc.edu) ; Pablo Heidrich (Argentine), doctorant en Économie politique et politiques publiques (PEPP) à USC (heidrich@usc.edu) ; Rodolfo Diaz Sarvide (Chiapas), coordonnateur, Secrétariat de développement social, gouvernement de l'État du Chiapas (sarvide@verdeamerica.zzn.com). Leurs textes ont été traduits dans les sections correspondantes. Mentionnons également que cette chronique "hémisphérique" bénéficie, comme les précédentes, de la collaboration étroite de Claude Despatie à Montréal.

Afef Benessaïeh

Argentine

• Le FMI au chevet de l'Argentine

D'un régime monétaire à l'autre

Aurait-on oublié ce que Keynes écrivait à propos de l'étalon-or et des folies qui conduisirent le Chancelier de l'Échiquier de la Grande-Bretagne, Winston Churchill, à sacrifier l'emploi sur l'autel de la monnaie en rétablissant, à la plus grande satisfaction des intérêts financiers de la Cité, la parité or de la livre sterling à son niveau d'avant-guerre, le 13 mai 1925 ? Présentée comme un véritable cas d'école, l'expérience britannique du retour au régime d'étalon-or alors que l'économie était sortie ruinée de la guerre et avait perdu sa compétitivité, fut un véritable désastre. Tandis que les États-Unis vivaient leurs années folles, l'Angleterre connut durant cette période l'une des pires récessions de son histoire, des grèves massives qui furent durement brisées, un taux de chômage qui dépassa à certains moments les 10 % (et, ce avant la Crise), etc. Si la décision qui fut prise ne rencontra pas l'unanimité, Keynes étant l'un des plus virulents critiques, elle fut néanmoins bien accueillie, pour deux raisons : d'orgueil national tout d'abord, d'intérêt financier ensuite. Par cette mesure radicale mais d'un autre âge, les autorités politiques voulaient redonner à la livre sterling le rôle de monnaie internationale qu'elle avait avant la première guerre mondiale, satisfaire les milieux financiers et les rentiers et rétablir la position centrale que la place de Londres était en train de perdre à l'intérieur du système financier international au profit de celle de New York. La mesure eut trois effets immédiats : le premier, celui d'entraîner une surévaluation des prix des produits britanniques sur les marchés internationaux, de l'ordre de 40 % ; le second, celui d'aggraver la perte de compétitivité de l'industrie britannique face à la concurrence internationale, américaine notamment, et par voie de conséquence, de creuser le déficit commercial ; et le troisième, celui

d'entraîner des sorties d'or, vers les États-Unis en particulier, et un endettement extérieur croissant, une situation que les autorités monétaires cherchèrent à masquer en sous-estimant les chiffres ...

Dans un tel contexte, le retour à l'étalon-or imposa à l'économie britannique une double contrainte. D'abord, une contrainte monétaire forte. Avec une création monétaire limitée par les entrées d'or et un crédit surenchéri pour soutenir la valeur de la monnaie, la politique monétaire fut hautement restrictive, avec le résultat que la demande chuta et les investissements se raréfièrent, voire fuirent l'Angleterre. Ensuite, une contrainte déflationniste. Pour préserver la confiance des investisseurs et rétablir tant bien que mal la compétitivité extérieure, les autorités politiques forcèrent la baisse des prix domestiques en menant une politique antisyndicale avec l'objectif clairement affiché de baisser les salaires et de provoquer des mises à pied pour y parvenir. Et pour quel résultat finalement ? Devant le marasme et la crise généralisée, les autorités durent s'avouer vaincues. La livre sterling fut dévaluée le 21 septembre 1931. La décision entraînera le monde dans le cercle vicieux des dévaluations compétitives, accélèrera la désintégration de l'économie mondiale et préparera le terrain du retour au système de préférences impériales, ce que viendront confirmer les accords d'Ottawa l'année suivante. L'expérience laissa des traces profondes. Elle convainquit Keynes de trois choses : 1. que l'or était une relique barbare défendue par les économistes de "la citadelle" pour le seul bénéfice des rentiers. ; 2. que les revenus, et non les prix, étaient déterminants de l'équilibre économique en situation de concurrence imparfaite ; 3. que le chômage et les inégalités de revenu étaient les deux maux congénitaux du capitalisme et que pour y remédier, il fallait élargir les fonctions de l'État. Elle convainquit également les États-Unis, mais plus tardivement, que s'il fallait reconstruire l'économie mondiale, il fallait le faire sur des fondations nouvelles et sous leur responsabilité.

Aussi, si, à Bretton Woods, on a voulu mettre en place avec le régime des parités fixes, un système ordonné des changes, non seulement voulait-on de la sorte empêcher le retour aux dévaluations compétitives, mais également voudra-t-on en créant une institution spécialisée, le FMI, faire en sorte que cette institution soit le gardien de ce nouveau système, l'instrument d'un nouveau modèle de coopération monétaire entre les États et l'instrument financier d'un nouveau modèle économique qui devait accorder au plein-emploi la plus haute des priorités. Le statut et le mandat du Fonds furent très en deçà de ce que prévoyaient les propositions britanniques rédigées par Keynes et les premiers plans américains rédigés par les services du Trésor, mais malgré tout, ceux-ci portent la marque des préoccupations d'une époque qui fut profondément marquée tout autant par les erreurs de jugement que par les croyances erronées dans l'équilibre automatique des marchés. La création du FMI répondait à quatre ordres de préoccupation : premièrement, mettre le monde à l'abri du besoin et de l'insécurité ; deuxièmement, desserrer la contrainte externe en donnant la possibilité aux États membres de recourir aux ressources du Fonds en cas de nécessité ; troisièmement, éviter qu'en cas de difficultés de balances des paiements, ces deniers ne prennent des mesures qui portent préjudice aux autres États membres ; et, quatrièmement, institutionnaliser la coopération monétaire entre les membres d'une organisation qui avait pour vocation d'être universelle et de reposer dans son fonctionnement sur le principe de l'égalité de traitement.

Encore aujourd'hui, plus de deux décennies après son abandon, le système de Bretton Woods demeure une énigme (Barry J. Eichengreen, *L'expansion du capital, Une histoire du système monétaire international*, Paris, l'Harmattan, 1997, p. 121). Pour certains, Bretton Woods joua un rôle décisif dans la reconstruction de l'économie mondiale, le retour de la croissance, et permit un " admirable degré de stabilité des taux de change, surtout si on le compare à la volatilité des périodes précédentes et de celles qui suivirent ". Pour d'autres au contraire, il a imposé des contraintes fortes aux gouvernements, empêché les ajustements économiques souhaitables et conduit au contrôle des mouvements de capitaux.

Cela dit, force est de constater deux choses. D'une part, dans l'esprit des concepteurs des accords de Bretton Woods, il s'agissait de trouver une voie de compromis qui permette aux États d'arbitrer adéquatement entre les contraintes externes et les contraintes domestiques, mais également de mettre en place un système monétaire international qui soit à la fois suffisamment rigide pour permettre aux échanges de se développer dans un environnement institutionnel stable et prévisible, et suffisamment souple pour permettre le cas échéant les ajustements des changes. D'autre part, loin d'apporter une plus

grande stabilité sur les marchés monétaires et de donner une plus grande marge de manœuvre aux États dans la poursuite de leurs objectifs économiques et sociaux comme le prévoient les laudateurs des changes flottants, le nouveau régime des changes qui a succédé au régime des changes fixes a au contraire amplifié plus que jamais les risques de crises monétaires et imposé des contraintes telles aux États qu'à toutes fins pratiques, ceux-ci disposent de beaucoup moins d'autonomie décisionnelle que ce n'était le cas auparavant. Une autre conséquence majeure de ce nouveau régime, c'est que si le FMI a été amené à devoir intervenir de plus en plus fréquemment et de plus en plus massivement, vu la volatilité et l'ampleur des mouvements de capitaux, non sans subir d'ailleurs la critique de ceux qui voient dans ces interventions un encouragement à la spéculation, sa fonction financière a pris le pas sur la fonction réglemantaire qui était la sienne jusque-là. Son pouvoir de surveillance des politiques monétaires et des changes s'en est trouvé ainsi accru, avec le résultat que non seulement les pays membres doivent désormais veiller de près à la stabilité de leur économie et à la "soutenabilité" de leurs politiques, mais également participer davantage aux efforts déployés par le FMI pour sauvegarder la stabilité et la solidité d'un système financier international qui est justement tout sauf solide et stable.

En fait, le système monétaire international qui a été mis en place à la fin des années soixante-dix n'est pas un système unifié dans le sens où il ne s'agit pas à proprement parler d'un système de changes flottants mais plutôt un système hybride à l'intérieur duquel coexistent différents régimes de change qui vont des changes flottants à l'absence de monnaie officielle en passant par tous les régimes intermédiaires, par exemple les caisses d'émission, les parités mobiles, les systèmes de bandes de fluctuation, le rattachement à une monnaie ou à un panier de monnaies, etc. Ce système laisse peu de place aux petites monnaies, favorise la dollarisation *de facto* de l'économie mondiale, et, dans le cas des économies en développement, laisse quasiment aucune marge de manœuvre aux autorités monétaires, celles-ci n'ayant d'autre choix pour conserver la confiance des investisseurs que d'ancrer d'une manière ou d'une autre leur régime de change et d'orienter en conséquence leurs politiques économiques. L'ancrage des monnaies, à travers la mise en place d'une caisse d'émission ou le rattachement à une autre monnaie, aboutit en fin de compte à un abandon de la souveraineté monétaire et par voie de conséquence à une perte d'autonomie économique qui n'est pas sans rappeler le régime monétaire qui était en place à l'époque de l'étalon-or. Véritable camisole de force, ce système d'ancrage des monnaies enlève aux autorités l'instrument du change pour préserver la compétitivité de l'économie, ce qui ne peut que mettre l'économie sous pression en cas d'inflation ou de déséquilibre de balances des paiements, tout en leur imposant la contrainte supplémentaire de maintenir des taux d'intérêt élevés pour attirer l'investissement et disposer ainsi de réserves monétaires importantes.

D'un autre côté, le FMI, n'a guère trouvé jusqu'ici les moyens efficaces de contrôler les mouvements spéculatifs de capitaux ni d'impliquer les opérateurs privés dans la gestion des crises comme il cherche à le faire maintenant. C'est donc sur les pays membres eux-mêmes, autrement dit sur leurs populations, que repose le poids de l'ajustement. Les problèmes de change étant étroitement liés aux problèmes de balance des paiements (encore que l'on peut en la matière s'interroger sur le cas des États-Unis,) c'est sur la réduction des déséquilibres extérieurs que le Fonds fait porter l'essentiel de ses interventions. Mais là encore, ce qui nous éloigne toujours davantage de l'esprit des accords de Bretton Woods, si déséquilibre extérieur il y a, c'est à l'interne, et à l'interne uniquement, que les causes doivent être recherchées. Du déséquilibre externe on passe ainsi aux déséquilibres internes, ceux-ci étant d'ordre macro-économique tout d'abord, d'ordre micro-économique ensuite, et d'ordre institutionnel enfin. L'idée étant maintenant que pour que les économies puissent s'adapter aux évolutions rapides de l'économie mondiale et aux contraintes de la concurrence internationale dans un monde de plus en plus ouvert, les politiques et les réformes doivent aller dans trois directions complémentaires : la soutenabilité des politiques macro-économiques, l'ajustement structurel de l'économie aux conditions du marché, et la rénovation des institutions sociales. De nouvelles directions ont été prises ces derniers temps par le FMI. En particulier, l'emphase est désormais mise sur la solidité des systèmes financiers, l'inclusion de mesures sociales dans les programmes soutenus par la nouvelle facilité, la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (qui vient remplacer l'ancienne Facilité d'ajustement structurel renforcée), de même que sur la transparence, la qualité et la circulation de l'information. Mais tout ceci finalement ne change pas grand-chose aux orientations prises antérieurement, sinon qu'elles témoignent de

l'embourbement d'une institution qui se trouve à s'engager de plus en plus dans les affaires domestiques des pays membres, avec des résultats qui sont loin d'être convaincants.

L'Argentine, un nouveau cas d'école ?

Après l'Angleterre des années 20, l'Argentine va-t-elle à son tour devenir un cas d'école et l'illustration de ce qu'il ne faut pas faire ? Tout porte à le croire après la décision du FMI de voler à la rescousse du pays à titre préventif pour écarter le risque de crise financière et rassurer les marchés financiers devenus particulièrement fébriles ces derniers temps en raison d'un éventuel défaut de paiement de la dette extérieure et d'une possible dévaluation du peso argentin. Mentionnons que la dette publique argentine s'élevait en septembre dernier, selon le ministère de l'Économie, à près de 124 milliards de \$ É.-U.. (En passant, la publication des chiffres sur la dette par la Banque d'Angleterre précipita la dévaluation de la livre en 1931...)

Rappelons aussi que depuis l'adoption de la loi de convertibilité en 1991, le peso est arrimé au dollar des États-Unis. Cette mesure a permis à l'Argentine de se donner une image de stabilité financière et de gagner ainsi la confiance des investisseurs étrangers. Ces derniers ont d'ailleurs d'autant mieux répondu à l'appel qui leur était fait que les privatisations ont été nombreuses et qu'à la différence de ce qui s'est passé dans d'autres pays d'Amérique latine, au Chili, au Brésil, voire au Mexique par exemple, le gouvernement n'a guère cherché à privilégier la participation locale. Beaucoup d'investissements furent aussi d'une qualité fort douteuse. (voir à ce sujet, S. Turcotte et P. Faucher, "How Markets and Business Power Influenced Privatisations in Latin America", *Studies in Comparative International Development*, à paraître 2001).

On estime qu'entre 1992 et 1999, les investissements directs et de portefeuille ont contribué pour environ 120 milliards \$ É.-U. au financement du déficit du compte courant et aux besoins monétaires du régime de convertibilité. Le montant des émissions d'obligations a représenté 14,2 milliards de dollars en 1999 et les investissements directs 23,2 milliards de dollars. Pour la première moitié de l'année 2000, les placements en obligations se sont élevés à 8,9 milliards \$ É.-U., contre 8,4 milliards \$ É.-U. pour la même période en 1999. 83 % des obligations émanent du secteur public. Quant aux investissements directs, on estime à 62,3 milliards \$ É.-U. les montants accumulés depuis 1993, dont le quart en provenance des États-Unis et la moitié environ en provenance d'Europe. (*Argentina: Selected Issues and Statistical Annex Series: Staff Country Report No. 00/160*). Voilà pour le côté face. Côté pile maintenant, les choses se présentent sous un angle beaucoup plus noir.

Tout d'abord, l'économie argentine connaît une dollarisation *de facto* qui va croissant. On estime que c'est 99 % de la dette publique et plus des deux tiers de la dette privée qui est "dollarisée", 60 % des dépôts bancaires sont en \$ É.-U., et une grande partie des contrats se fait en monnaies étrangères. Une dollarisation unilatérale comme l'Équateur l'a fait est une option tentante dans les circonstances, le risque de change étant alors définitivement supprimé. L'expérience du Panama montre toutefois que si cela peut avoir certains effets sur les taux d'intérêt, cela n'enlève pas totalement le risque politique ni ne réduit la surprime qu'imposent les opérateurs financiers aux économies émergentes. D'ailleurs, loin de profiter de l'avantage d'une plus grande sécurité financière, l'Argentine a au contraire vu sa côte financière se dégrader, au point que la prime de risque pays qui lui est imposée était, en novembre dernier, supérieure à celle du Venezuela, ce qui veut tout dire. La situation s'est améliorée depuis lors, mais la confiance des investisseurs est loin d'être revenue en dépit des mesures qui ont été prises. En outre, la dollarisation *de jure* soulève le problème traditionnel de seigneurage, marque l'abandon définitif de la souveraineté monétaire, du moins ce qu'il en reste, et ultimement, risquerait de provoquer une crise majeure à l'intérieur du MERCOSUR, déjà mal en point par les temps qui courent. Un flottement contrôlé du change à la brésilienne serait sans doute l'option la plus réaliste, et ce d'autant que le degré d'ouverture de l'économie argentine demeure, malgré les réformes économiques, peu élevé, à peine 10 % du PIB pour les exportations et 12 % pour les importations. À court terme cependant une telle option est à haut risque sur le plan financier, vu la situation de dollarisation avancée de l'économie.

Le régime de parité fixe dollar-peso a eu un second effet : celui de rendre l'économie argentine particulièrement peu compétitive sur les marchés internationaux. Les produits argentins subissent le contrecoup, d'un côté, de la hausse du dollar, de plus de 25 % depuis 1995, et de l'autre, de la dévaluation du real, de 40 % environ.

Rappelons que l'Argentine dépend du Brésil pour 30 % environ de ses exportations et pour 22 % de ses importations. La récession économique qui a frappé l'Argentine en 1999 (- 3,2 %) a fait brutalement chuter les importations de près de 14 %, et tout indique que pour l'année en cours, celles-ci ne devraient augmenter que d'à peine 2 % par rapport à 1999. Les exportations devraient retrouver leur niveau de 1998, grâce à quoi la balance commerciale devait être cette année à peu près équilibrée. Cela dit, on constatera qu'en comparaison, les exportations brésiliennes vont passer, selon les premières estimations, de 51,1 milliards de \$ É.-U. en 1998 à 56,8 milliards de \$ É.-U. en 2000, après avoir chuté à 48 milliards de \$ É.-U. en 1999, tandis que les exportations argentines estimées pour cette année à 26,8 milliards de \$ É.-U. dépasseront à peine le niveau de 26,4 milliards de \$ É.-U. atteint en 1999, après avoir chuté à 23,3 milliards de \$ É.-U. en 1998. Le solde du compte courant demeure lourdement déficitaire : - 3,7 % du PIB en 2000 selon les premières estimations, contre - 4,1 % en 1997, - 4,8 % en 1998 et - 4,4 % en 1999. En comparaison, le déficit courant devrait atteindre au Brésil - 4,2 % du PIB cette année contre - 4,7 % l'année dernière. Dans les deux pays, la dette externe pèse lourdement sur les comptes extérieurs. Si ce n'est que l'Argentine se trouve aujourd'hui confronté au même problème que le Brésil en 1998-99, d'où les craintes des milieux financiers de voir le pays suspendre ses engagements financiers. Mentionnons simplement que les paiements d'intérêts sur la dette sont passés, entre 1996 et 2000, de 25,6 % à 40 % des exportations selon les projections, tandis que l'amortissement du principal devrait passer de 30,2 % de la valeur des exportations à près de 51 % cette année. Autrement dit, pour chaque dollar d'exportation, 90 cents vont au service de la dette. (*Argentina : 2000 Article IV Consultation and First Review Under the Stand-By Arrangement, and Request for Modification of Performance Criteria* -- Staff Report and Public Information Notice Following Consultation. Series: Staff Country Report No. 00/164)

C'est donc dire à quel point l'Argentine est prise entre le tronc et l'écorce : dévaluer le peso stimulerait l'économie (le FMI parle maintenant d'une diminution du PIB de -0,2 % pour l'année 2000, alors qu'au mois de mars dernier, au moment de la signature de l'accord de confirmation, l'institution tablait sur une croissance de 3,4 %...) mais provoquerait une crise de confiance majeure des investisseurs internationaux ; maintenir la parité peso-dollar, avec le FMI comme garant de la stabilité financière, permet de préserver la confiance des investisseurs, donc de couvrir les besoins financiers du pays, mais non de profiter de l'avantage d'une dévaluation pour relancer les exportations. Extrêmement vulnérable sur le plan externe, extrêmement sensible aux effets de contagion, comme l'ont montré les deux crises qu'a traversées son économie ces dernières années, la première en 1995, la seconde en 1999, l'Argentine se trouve prise de surcroît au piège d'avoir à s'engager toujours davantage dans la voie de l'ajustement et de la libéralisation de son économie, tout en imposant à celle-ci une véritable camisole de force sur le plan macro-économique pour à la fois respecter les engagements qui ont été pris tant vis-à-vis du FMI que vis-à-vis des milieux financiers internationaux, et tenter de rétablir la compétitivité de son économie dans une sorte de fuite en avant dans une nouvelle réforme en profondeur de ses institutions.

Le montage financier du FMI est imposant. Il est évalué à 39,7 milliards de \$ É.-U. et porte jusqu'à 2003. La contribution du FMI est estimée à 13,7 milliards de \$ É.-U., soit 500 % de la quote-part du pays, dont 2,7 milliards de \$ É.-U. seront disponibles au titre de la Facilité de réserve supplémentaire. La Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement devraient apporter, chacune, 2,5 milliards de \$ É.-U., et l'Espagne 1 milliard de \$ É.-U. . Le gouvernement procèdera à des échanges de bons du trésor et à des tirages sur les régimes de retraite, ce qui devrait lui apporter 10 milliards de \$ É.-U. . Enfin, les banques privées ont aussi été mises à contribution, pour un montant de 10 milliards de \$ É.-U. Le montage passe par un accord de confirmation avec le FMI, mais permettra au gouvernement de disposer d'un coussin financier de 25 milliards de \$ É.-U. d'ici décembre 2001, ce qui devrait lui permettre de faire face à ses engagements financiers. Rappelons que le FMI avait déjà accordé à l'Argentine, en mars 2000, un prêt de trois ans de l'ordre de 7,2 milliards de \$ É.-U..

(<http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2000/pr0017.htm>). Le nouvel accord de confirmation a été signé le 12 janvier. (<http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2001/PR0103.htm>).

Cela dit, non seulement cette aide s'accompagne d'exigences extrêmement fortes, mais qui plus est, le système de la caisse d'émission et de la parité fixe ne laissant aux autorités aucune marge de manœuvre, la seule variable d'ajustement possible est le marché du travail, ce qui implique une flexibilité accrue, davantage de chômage et une diminution des salaires. Paradoxalement, c'est au gouvernement de Fernando De la Rúa, qui avait pourtant été élu sur la promesse de réformes économiques et sociales qui viendraient sortir l'économie argentine de la situation déplorable dans laquelle l'avait laissée le gouvernement péroniste de Carlos Menem, qu'il revient maintenant d'engager les réformes dans la même voie que celle que ce dernier avait prise et de prendre des mesures radicales, par voie de décret notamment, qui vont en fait beaucoup plus loin que tout ce qui a été entrepris jusqu'ici, puisqu'on envisage même maintenant de privatiser une partie du système de recouvrement des impôts pour contrer la fraude fiscale et accroître les ressources fiscales de l'État.

Les réformes amorcées seront élargies et accélérées (voir section suivante pour le détail). Elles portent notamment sur le partage fiscal entre les différents paliers de gouvernement, sur les dépenses publiques qui seront encore comprimées, sur le système financier, sur le marché du travail où, en vertu des nouvelles règles, les conditions d'embauche, de syndicalisation et salariales seront considérablement assouplies, sur le système public de santé qui sera désormais soumis à la concurrence du secteur privé, sur le régime de retraites dont on attend une plus grande efficacité grâce au régime privé fondé sur la capitalisation, sur les programmes d'assistance sociale qui seront de plus en plus régis par des programmes de "workfare", etc. Toutes les réformes vont dans la même direction : favoriser la concurrence de manière à rendre l'économie plus flexible et à lui faire supporter le poids des contraintes que lui imposent les engagements financiers extérieurs et la viabilité d'un régime monétaire rigide. Mais, comme les fonctionnaires du FMI l'écrivent en conclusion de leur examen de l'économie argentine, si ces mesures sont draconiennes, "for the country to reap the fruits of the adjustment, it is essential that confidence is strengthened, both domestically and abroad. Improved confidence is necessary to promote a sustained recovery of domestic demand - some of which have begun to emerge in recent weeks - and to ensure a continued flow of external financing. Argentina remains vulnerable in both respects, a fact which underscores the importance of unambiguous policy signals by the authorities." (*Argentina: 2000 Article IV Consultation and First Review Under the Stand-By Arrangement, and Request for Modification of Performance Criteria* -- Staff Report and Public Information Notice Following Consultation. Series: Staff Country Report No. 00/164, p. 27). En un mot, l'Argentine est sur la bonne voie de son rétablissement économique. Aux autorités de donner aux marchés financiers les signaux qu'ils attendent pour conserver leur confiance et à la communauté internationale d'apporter un soutien ferme aux mesures qui seront prises pour renforcer cette confiance et faciliter la consolidation de la reprise économique Cela commence à sentir sérieusement le roussi.

Christian Deblock

• Un bilan de la première année du gouvernement de De la Rúa

Ce devait être une année ennuyeuse, affichant de plus ou moins bons résultats. L'Alliance centre-gauche pour l'Éducation, la Justice et le Travail, qui avait porté M. De la Rúa à la présidence le 10 décembre 1999, avait promis certains progrès sociaux et politiques sur l'administration sortante centre-droite péroniste de Carlos Menem. Ces améliorations s'annonçaient modérées puisque De la Rúa s'était déjà engagé à ne pas mettre en question la convertibilité monétaire et les politiques d'ajustement structurel ayant conduit à la privatisation de l'ensemble des entreprises publiques et des services – à l'exception de l'éducation et du secteur judiciaire –, à la libéralisation commerciale et la dérégulation économique.

L'ennuyeux résidait sans doute dans la continuité en matière de politiques économiques, tandis que le " moyennement positif " concernait peut-être la marge de manœuvre restante de l'État dans les secteurs de l'éducation, la justice et la réglementation des services publics. Aux premiers jours du gouvernement de la Rúa, la réforme de l'éducation était en effet entre les mains de M. José Llach, un avocat de la privatisation du système universitaire incluant des critères de "productivité des employés" en vue de déterminer le salaire des enseignants. Sitôt le programme Llach connu et dès les premiers mois de l'an 2000, les étudiants et les syndicats d'enseignants ont réagi rapidement par des manifestations et grèves, bloquant ainsi les réformes. De La Rúa a aussi évité d'appuyer trop ouvertement son ministre, lequel a remis sa démission au second semestre de l'année. Les premières semaines ont ainsi donné le ton au restant de l'année.

Seconde pomme de discorde, les réformes du système judiciaire étaient également à l'ordre du jour des promesses électorales. Toutefois et à ce jour, plusieurs juges suspectés de monnayer leurs verdicts sont encore en poste, aucune décision n'ayant encore été prise en vue de les remplacer. L'absence d'actions véritables dans ce domaine a grandement affecté l'image du gouvernement, lequel avait fait campagne sur la lutte contre la corruption florissante sous Menem. Sur ces promesses électorales, seules deux enquêtes incomplètes ont été menées à ce jour, impliquant deux hauts fonctionnaires du gouvernement précédent. Le manque de volonté de De la Rúa de s'engager comme il l'avait promis dans la lutte contre la corruption a éventuellement brisé l'Alliance elle-même.

En effet, le vice-président Carlos Alvarez, à la tête du Frepaso (un membre junior de l'Alliance), avait bien l'intention de diriger une telle campagne contre la corruption. Mais aucune de ses initiatives n'a reçu l'aval de M. De la Rúa et de son Parti Radical (la formation dominante de l'Alliance). Alvarez s'est rapidement buté à un mur lorsqu'il a tenté de démêler le nœud des influences privées au Sénat. Le Président demeurait sceptique face aux manœuvres d'Alvarez et montrait certaines résistances à faciliter toute enquête incriminant les ministres ou les sénateurs de son parti. L'opinion publique s'est aussi alignée en faveur d'Alvarez, forçant De la Rúa à accepter le fait que certains problèmes existaient dans son administration.

Les investigations menées par Alvarez ont commencé à la suite du scandale relatif à l'achat de votes au Sénat, qui avait permis la ratification de la réforme du code du travail en avril, une réforme promue par les ministres du Travail et de l'Économie du gouvernement de la Rúa à laquelle un grand nombre de congressistes, tous partis confondus, s'étaient opposés. Curieusement, l'ensemble des sénateurs a subitement voté en faveur de la réforme, et bien que les chiffres n'aient pas été clairement établis, la presse estime que près de 20 millions de \$ des É.U. ont été versés en pots de vins pour faciliter ce vote. Les fonds proviendraient des comptes du Service Secret dirigé par Francisco de Santibañez, un banquier intimement relié au Président ainsi qu'au secteur privé intéressé par la perspective de ces réformes, et auraient été repartis par l'entremise du ministère du Travail. À la suite de cette découverte, Alvarez a fait pression pour que l'ensemble des fonctionnaires et sénateurs impliqués dans l'affaire soit démis, mais De la Rúa s'y est opposé. Vraisemblablement en vue de rappeler à la discipline Alvarez, le Président a été jusqu'à remanier son cabinet, procédant à la promotion de plusieurs des fonctionnaires et sénateurs impliqués dans le scandale de la réforme du code du travail, et à la mise à pied de certains fonctionnaires qui avaient appuyé Alvarez pendant l'affaire.

Se rendant à l'échec, Carlos Alvarez a présenté sa démission de la Vice-Présidence aux premiers jours d'octobre, pour aussitôt annoncer la dissolution de l'Alliance. Les Sénateurs et les Représentants du Frepaso ne votent désormais plus dans la ligne de la De la Rúa, laissant ainsi le gouvernement en position de minorité au Sénat comme au Congrès. Bien qu'Alvarez démente le fait que l'Alliance soit brisée, pour l'ensemble des observateurs politiques, le gouvernement de la Rúa est maintenant en banqueroute politique. Les rumeurs annoncent que Cavalho, ministre impopulaire de l'économie sous Menem (1991-1996), serait éventuellement invité à faire partie de l'administration actuelle afin de regagner une certaine crédibilité et consolider des appuis additionnels au Congrès, issus de l'Alliance pour la République. D'un autre côté, le parti Péroniste n'a pas encore pris avantage de la vulnérabilité politique de l'administration De la Rúa, plutôt absorbé dans ses propres disputes internes pour le primat

entre Menem et les gouverneurs Ruckauf, De la Sota et Raeutemann, et semble ne pas se remettre de sa défaite électorale d'octobre 1999.

Politiques économiques

Les conséquences économiques de ces avatars politiques ont été sévères. Après un premier semestre médiocre, l'économie connaît une nouvelle période de contraction. Le chômage a augmenté pour atteindre 16 %, contre 14,2 % en 1999, et la consommation s'est détérioré de 4 %. L'investissement a décliné de 15 % de novembre 1999 à novembre 2000. Voyons plus en détail les différentes initiatives politiques prises pendant l'an 2000.

Dès son entrée en fonction, le ministre de l'Économie J. L. Machinea a soumis au FMI une demande de renégociation de l'accord de confirmation accordé à l'administration précédente. En échange d'un plus grand déficit budgétaire et d'un déficit du compte courant plus important, le gouvernement argentin s'engageait à procéder à l'augmentation des impôts et à la coupure des dépenses, ainsi qu'à une réforme supplémentaire de l'État. Les taxes à la consommation ont été majorées sur des produits comme le gaz, les médicaments privés, le tabac et les médias. Les dépenses ont été réduites grâce aux coupures opérées sur les salaires du fonctionariat public dépassant les 1000\$ mensuels (10 % de réduction), et la tentative d'abolir le Plan Trabajar qui couvrait près de 250 000 chômeurs. À la suite des protestations massives des chômeurs dans les régions les plus pauvres du pays, pendant cet automne, le Plan a été partiellement rétabli. Les coupures se sont aussi réalisées dans le domaine des subventions aux transports publics, sur une base progressive, commençant par une augmentation de 15 % des coûts du transport pour cette année. Lors de l'annonce de cette nouvelle augmentation, qui porte à plus de 100 % l'inflation du coût du transport depuis le début du Plan de convertibilité, le Secrétaire du Transport aurait dit : "Nous ne nous soucions pas de l'impact social de ces augmentations, puisque le tiers le plus pauvre de la population n'utilisait plus ces services. Ils marchent."

La paupérisation rapide d'une grande partie de la population commence à être observable sur le plan de la demande déclinante pour les services privatisés, laquelle était en expansion continue depuis 1991. Cette année, 12 % des lignes téléphoniques ont été suspendues pour défaut de paiement, ce qui implique que près de 4 à 5 millions d'Argentins n'avaient plus les moyens de se prévaloir du service. Un pourcentage similaire de la population a abandonné les lignes cellulaires et deux millions d'individus ont suspendu cette année leur abonnement aux services d'électricité, gaz naturel et eau courante. Les compagnies privées en charge de ces services de base ont demandé au gouvernement de les autoriser à augmenter les tarifs afin de compenser ces pertes. Un tel calcul se base sur l'espoir que les consommateurs restants n'interrompent pas leurs paiements.

Un autre signe indiquant la chute de la demande concerne la perte de près de 30 millions de \$ É. U. en subventions aux consommateurs au travers du Plan Canje, un accord datant de 1999 permettant au gouvernement d'acheter pour une somme fixe de 3000 \$ tout véhicule particulier de plus de 15 ans. Les sommes reçues permettent d'offrir un petit crédit aux consommateurs afin de subventionner l'achat de nouveaux véhicules. Cette année, plus de 20 % des particuliers ayant vendu leur véhicule, soit près de 30 000 individus, n'ont pas fait usage de leur crédit pour se procurer une nouvelle voiture, probablement en raison de leur incapacité financière. Le gouvernement n'a pas encore proposé de solution de rechange pour ralentir la contraction du secteur industriel, l'un des plus importants du secteur manufacturier. GM, Fiat, Delphi, Fate et d'autres compagnies ont aussi fermé plusieurs lignes de production ou se sont re-localisées au Brésil. En 1999, 20 000 emplois ont été perdus dans ce secteur. En 2000, c'est 35 000 emplois additionnels qui ont été perdus. Cette année, la production automobile a été de 40 % plus faible qu'en 1998.

Le secteur de la construction a été en expansion pendant la majeure partie des années 1990. Toutefois, il existe en Argentine un sérieux problème de logement et de sur-occupation des unités disponibles parmi les 40 % les plus pauvres de la population. Pour l'année courante, l'activité immobilière a chuté de près de 56 %, et le chômage dans le secteur de la construction a atteint les 45 % en décembre 2000. La "solution" offerte par le gouvernement a consisté en une suspension des inspections de sécurité,

autorisant la réduction des mesures de sécurité afin de diminuer les coûts de la construction. En conséquence, les accidents de travail ont augmenté de près de 500 %. Ces faits expliquent en partie l'ampleur des manifestations sociales réalisées en novembre, lesquelles ont été notamment organisées par le Syndicat des ouvriers de la construction.

La loi sur la réforme du travail ratifiée en mai et en vigueur depuis juin a permis des modifications concordant avec les demandes exprimées autant par les grandes corporations que par le FMI avec qui le gouvernement avait signé une lettre d'intention en mars dernier. La nouvelle loi favorise les employeurs et leur permet notamment d'étendre la période d'essai des nouvelles embauches jusqu'à un an, ce qui exempte les employeurs du paiement de toute assurance sociale ou régime de retraite pendant la période d'essai. Un autre point contentieux de la réforme concerne le fait que les employés soient maintenant autorisés à choisir un régime d'assurance-santé privé en dehors de celui qui est offert par le syndicat auquel ils appartiennent, une mesure vraisemblablement destinée à affaiblir les syndicats, qui dépendent des travailleurs gagnant un revenu élevé pour financer des services offerts à de plus modestes contribuables.

Enfin, et nonobstant la mise en vigueur de l'ensemble de ces mesures destinées à attirer l'investissement, consolider les finances fiscales et réduire le coût de la main-d'œuvre, l'économie a continué de montrer de piètres résultats. L'activité économique enregistrée au premier semestre a atteint un médiocre 0,9 %, ce qui représente une croissance négative si ramenée per capita, et au deuxième semestre, la croissance a tout bonnement stagné. Le financement extérieur offert aux secteurs public et privé s'est raréfié, puisque les investisseurs internationaux semblent pour le moins échaudés à l'idée de financer la dette externe du pays. En septembre, la situation a empiré lorsque le gouvernement a été tenu de déboursier les 16 % de taux d'intérêts allant bien au-delà des taux internationaux en vigueur, afin d'obtenir 500 millions de \$ en l'échange de bons publics. L'Argentine est maintenant en tête des pires marchés émergents de l'an 2000. Les événements montrent aussi que le pays allait éventuellement bientôt faire défaut sur le service de la dette dans les prochains mois.

Face à ce panorama pour le moins inquiétant, la première réaction est venue du FMI. À la fin de l'automne, l'organisme a en effet offert un "blindage financier" totalisant initialement les 17 milliards, pour mettre finalement près de 40 milliards sur la table à la fin de décembre. Le FMI s'engage à couvrir le tiers de la somme, plusieurs banques privées et gouvernements étrangers, dont l'Espagne et les États-Unis, le second tiers, tandis que le dernier tiers est laissé à la charge de banques argentines. L'inclusion de ce dernier tiers fourni par les capitaux nationaux va dans les faits raréfier les fonds prêtables sur les marchés de capitaux locaux, puisque l'État mettra la main sur plus de 70 % de l'épargne disponible pour faire face à la crise d'endettement, ce qui n'est pas de nature à relancer la croissance économique après plus de neuf mois de contraction.

Les fonds prévus sous le "blindage financier" seront alloués sur une période de trois ans. Les conditions imposées prévoient le gel des dépenses fiscales jusqu'à 2003, exception faite, évidemment, des paiements sur la dette. Les transferts aux provinces sont également bloqués. La croissance démographique et le vieillissement de la population, un fait important pour évaluer l'augmentation des ressources publiques affectées aux régimes de pension, qui constituent plus de la moitié des dépenses publiques faites en dehors des paiements sur la dette, n'ont pas été pris en considération. En vue de lui enlever toute responsabilité dans la gestion directe du système de pensions, le gouvernement a été incité à se défaire définitivement des fonds de pension publics, devenus "trop populaires" auprès de ceux encore capables de préparer leur retraite puisque offrant des retours d'investissement et des coûts de commission plus compétitifs que sur le marché privé. Au lieu de procéder à la re-régulation des fonds privés gérés par des banques étrangères et quelques rares institutions locales, le gouvernement a décidé d'éliminer toute concurrence avec le secteur privé et de lui laisser à lui seul le soin de fournir ce service public.

Une condition supplémentaire imposée par le FMI a consisté en la dérégulation de "centres médicaux" à responsabilité syndicale, une initiative entreprise en principe depuis la réforme du code du travail de mai. En faillite d'idées novatrices pour relever l'économie argentine de son long déclin, le Président aurait prié

le public et l'opposition en particulier de proposer de nouvelles initiatives pour stimuler la croissance. En plus de la demande étonnante du jeune gouvernement, la négociatrice et évaluatrice du FMI pour l'Argentine aurait aussi indiqué son incompréhension face à la stagnation économique du pays, suggérant que les facteurs étaient peut-être "psychologiques"...

Une explication plus plausible résiderait davantage dans les carences du pays en matière de compétitivité, dans un monde de taux de change flexibles où les dévaluations peuvent avoir un certain succès, comme l'ont montré les cas du Brésil, du Chili, du Mexique, de la Russie et de l'Union européenne. Au-delà des pertes d'emplois en Argentine et de leur "migration" vers le Brésil, les exportations manufacturières vers d'autres destinations que le Brésil se sont sévèrement contractées. Envers l'ALÉNA et l'UE, elles auraient décliné de près de 20 %, et cela, même si le taux de croissance de ces deux ensembles économiques n'a pas ralenti en 2000. Le secteur extérieur, dernier recours pour l'Argentine, semble donner moins de réponses que poser bien des questions quant à la "soutenabilité" des politiques initiées sous Menem et continuées par De la Rúa. Les exportations dépendent maintenant principalement des prix mondiaux. Ceux-ci sont orientés à la baisse dans le cas des produits agricoles, une tendance attribuable notamment aux subventions accordées par l'ALÉNA, l'UE et le Japon à leurs producteurs. Quant au pétrole, il est exclusivement exporté vers le MERCOSUR et le Chili.

Après l'annonce faite aux États-Unis d'une possibilité de voir les négociations amorcées avec le Chili déboucher sur l'accession de ce pays à l'ALÉNA, les analystes du secteur privé et les gens d'affaires en Argentine ont réagi avec enthousiasme. Les espoirs sont que l'Argentine soit le prochain partenaire en liste. Les plus optimistes voient l'entrée de l'Argentine dans l'ALÉNA comme un levier pour dissiper les doutes sur l'économie nationale, réduire le poids écrasant de la parité monétaire avec le dollar, la monnaie étant actuellement estimée surévaluée à près de 50 %, et éventuellement convaincre le public des avantages d'une dollarisation intégrale. Mais aucun de ces commentateurs, pour la plupart reliés aux agences d'investissements internationaux, n'ont procédé à l'analyse des opportunités commerciales réelles que l'ALÉNA représenterait pour l'Argentine.

Conjoncture sociale

La situation politique et économique décrite plus haut a provoqué un énorme mécontentement social qui s'est exprimé sous la forme de barrages routiers, d'occupation d'édifices d'éducation ou, plus traditionnellement, sous la forme de marches et protestations. Les mouvements de protestation ont touché l'ensemble du pays et plus particulièrement dans les régions les plus affectées par le marasme économique.

Pendant les premiers mois de l'année, le mécontentement social s'est surtout exprimé dans les provinces du nord, les plus pauvres et aussi les plus dépendantes de l'emploi public comme des subsides à la consommation pour les aliments, l'éducation et les médicaments. Dans certaines provinces comme Catamarca ou Salta, plus de 40 % de la population active dépend de l'emploi public et de diverses subventions d'État. Les réductions prévues par le FMI sont réalisées par étapes, l'organisme ayant établi des centres moniteurs au travers du pays. La lettre d'intention signée par le gouvernement argentin le 19 décembre 2000 prévoit en effet quand et quelles provinces verront leurs subventions abolies. Le FMI prévoit qu'entre un million et un million et demi d'individus verront leurs niveaux de vie chuter en dessous du seuil de pauvreté suite à ces coupures.

Les secteurs de la population qui se sont levés contre les politiques de l'administration De la Rúa recouvrent principalement les étudiants universitaires de classe moyenne, inquiets à la perspective de perdre l'accès à l'éducation gratuite, les travailleurs salariés se voyant imposer des coupures sur les pensions, la santé et l'assurance ainsi que des réductions salariales ou des licenciements massifs, et les chômeurs, lesquels sont complètement à la charge de l'État puisque les chances de trouver un emploi ont grandement diminué en 2000. Le premier groupe, celui des étudiants universitaires, jouit d'une influence considérable notamment dans la ville de Buenos Aires et quelques grandes villes de l'intérieur. Il reçoit également beaucoup d'appui dans la population, le droit à l'éducation faisant partie des droits civiques. Les étudiants, néanmoins, ne semblent pas coordonnés avec le reste des manifestants.

Le second groupe, constitué des travailleurs salariés, est de loin le plus nombreux et le plus influent. Il est cependant divisé entre trois formations travaillistes rivales : la Confederacion general de los Trabajadores (CGT), le Movimiento de los Trabajadores de Argentina (MTA) et la Confederacion de los Trabajadores de Argentina (CTA). La CGT est intimement liée à l'administration Menem et au parti péroniste. La confédération dispose de ressources considérables, mais sa crédibilité est vacillante pour avoir été "achetée" sous Menem, pendant l'administration duquel le chômage a crû de 6 à 19 %, les salaires réels ont chuté de 20 %, et la productivité a augmenté de 92 %, sans que le syndicat ne dise mot ni n'autorise aucune manifestation. Les dirigeants se maintiennent au pouvoir grâce à des élections frauduleuses, et l'organisation a tenté de refaire son image en convoquant récemment des mobilisations réunissant à peine 20 000 protestataires alors que dix ans plus tôt ils auraient été près de 150 000. Le MTA, issu de la CGT, est dirigé par le puissant syndicat des camionneurs. Plus petit mais également plus radical que la CGT, le MTA négocie rarement avec les autorités publiques et utilise ses membres pour bloquer les transports publics et les routes. La formation a voulu occuper mais sans succès le Congrès pendant les débats et le vote sur la réforme du code du travail. Le troisième syndicat d'importance, la CTA, réunit les employés d'État et les enseignants, et englobe maintenant de plus petits syndicats de diverse origine. La CTA offre de loin la critique la plus sophistiquée des politiques publiques, et dispose d'un "think tank" pour l'analyse et la proposition d'alternatives aux politiques économiques et sociales menées par le gouvernement. L'organisation a fourni son propre plan économique pour stimuler la croissance, se basant sur l'idée de générer un revenu minimal universel pour tous les chômeurs et travailleurs vivant en dessous du seuil de pauvreté. Au-delà de l'offre d'idées alternatives, la CTA organise des grèves et manifestations, parfois en coordination avec le MTA. Ces deux groupes sont en franche inimitié avec la CGT.

Le taux de syndicalisation en Argentine est relativement élevé pour les normes latino-américaines ; toutefois, les politiques d'ajustement structurel ont modifié ce fait. À présent, seulement 20 % de la main-d'œuvre est syndicalisée. Cela est partiellement dû au fait que près de 40 % de la main-d'œuvre est sans registre et n'appartient donc à aucun syndicat. De plus, environ 15 % de la population active est sans emploi et un autre 15 % est sous-employée. En somme, plus de 70 % de la population active n'appartient à aucune organisation syndicale. Pour combler ce vide et représenter la troisième catégorie d'acteurs mobilisés contre l'administration de la Rua, la seule organisation œuvrant à l'échelle nationale est la CCC (Corriente Clasista y Combativa), laquelle défend les intérêts des chômeurs et autres travailleurs nécessitant l'aide du gouvernement. La CCC organise entre autres des blocages de route à l'intérieur du pays, pour rendre difficile le transit de marchandises destinées aux pays voisins du MERCOSUR. Elle a aussi plus récemment commencé d'entraver les routes à la périphérie de Buenos Aires, forçant le gouvernement à réagir davantage aux demandes exprimées.

Plus généralement parlant, la population argentine appuie de manière mitigée les différentes mobilisations entreprises par ces organisations. D'un côté, l'idée d'"urgence sociale" a été instillée avec succès par le gouvernement et l'on n'attend plus nécessairement de l'État qu'il maintient de bas taux d'inflation. Le chômage et la pauvreté sont devenus des priorités, peut-être grâce à l'action de ces différentes organisations. D'un autre côté, les divisions et rivalités continues entre les différents groupes et organisations sociales, ainsi que leur ambition de provoquer un degré maximal de désordre dans les villes grâce aux marches et barrages routiers qui ont fait les manchettes cet automne, ont sans doute dissuadé le public de participer ou de sympathiser avec les manifestants. Dans certains cas, ces marches et barrages ont même provoqué une vive hostilité. Les dernières grèves organisées par les groupes syndicaux ont été considérées "inappropriées" par 62 % de la population, et les chefs syndicalistes ne sont pas portés très hauts dans l'opinion publique : à peine 2 % de la population leur fait confiance, soit à peine plus que le 1 % attribué aux militaires.

En somme et des points de vue politique, économique et social, la première année de l'administration De la Rua s'est montrée tout sauf ennuyeuse ou même positive. Élu avec 69 % des voix, le Président a depuis chuté dans les sondages d'opinion : 25 % approuvent le travail réalisé, 39 % et 35 % considèrent soit que cette première année a été médiocre ou encore très médiocre. En octobre prochain, le pays sera convoqué aux urnes pour des élections législatives et judiciaires ; si l'opposition peut se réorganiser et former un nouveau parti ou mouvement politique, le gouvernement pourrait se confronter à une

conjoncture plus critique encore. Dans cet éventuel contexte qui le contraindra davantage à l'action, qu'il soit alors incité à concrétiser ce qui n'a pas été fait en cette première année est laissé à d'autres spéculations.

Pablo Heidrich

Le Chiapas à l'heure foxiste

Les résultats du processus électoral du 2 juillet ont permis de nouveaux espoirs vers de profonds changements pour la démocratisation dans le pays. La transition politique ne semble toutefois pas nécessairement ponctuelle au rendez-vous, à l'heure où la classe politique priiste cherche par tous les moyens à freiner les changements en créant les conditions propices à l'ingouvernabilité, et en démontrant notamment l'incapacité de la nouvelle élite politique au pouvoir de gouverner.

L'agressivité de l'opposition actuelle, maintenant du PRI (Partido revolucionario institucional) est notamment due à ce qu'elle ne parvient pas à se rénover en vue de se maintenir comme option politique viable. À cela s'ajoute le fait que les autres partis, le PRD (Partido de la revolucion democratica) et le propre PAN (Partido accion nacional) n'ont pas eux-mêmes mené à terme la réflexion sur ce qu'a signifié le vote citoyen: de nouveaux fondements pour l'État mexicain. Si ceux-ci se basent encore sur le combat à la corruption et la résolution des problèmes cruciaux du pays, dont la guérilla, le narcotrafic, la pauvreté, et la détérioration de l'environnement, il est maintenant temps de voir à l'établissement de nouvelles règles de participation politique et de véritables mesures de démocratisation de la vie politique, ce qui implique entre autres un remaniement de l'art de "faire la politique" sous ses formes partisans, et l'ouverture de nouveaux espaces de participation pour la société civile organisée.

Trois évènements ont été particulièrement significatifs depuis le 2 juillet. Au Chiapas tout d'abord, une alliance partisane a mené le PRI à la déroute lors des élections provinciales du 20 août. Il y eut ensuite le refus récent du Tribunal fédéral électoral (TRIFE) de reconnaître les résultats de l'exercice électoral des premiers jours de janvier dans l'État de Tabasco (où le Congrès sortant a nommé un gouverneur par intérim sitôt répudié par le nouveau Congrès en fonction, lequel a nommé son propre gouverneur intérimaire...). Enfin, mentionnons la non-reconnaissance fédérale des organes électoraux locaux de l'État du Yucatan. En résumé, trois faits considérés centraux par le PRI pour continuer d'opérer à l'échelle politique nationale. Si ces exemples démontrent l'incapacité du priisme à transformer ses manières traditionnelles de "faire la politique", le cas du Chiapas constitue peut-être le scénario le plus frappant du désarroi du parti, qui continue de protéger ses figures de pouvoir régional ("cacicagos") et refuse de prendre en compte l'expression manifeste de la société en faveur d'un changement politique.

Le nouveau gouvernement du Chiapas émerge d'une alliance non seulement de partis, mais aussi d'un engagement explicite avec les organisations sociales urbaines et rurales de l'État. La transformation des conditions actuelles reflétées par le retard économique et l'extrême pauvreté de la région, ainsi que la véritable réconciliation de la société chiapanèque, impliquent d'œuvrer pour rétablir la paix, au travers notamment des négociations avec l'EZLN (Ejercicio zapatista de liberacion nacional).

Le gouvernement fédéral, en poste depuis les premiers jours de décembre, a entrepris une série d'actions: la démilitarisation de l'État du Chiapas, la présentation du projet de loi sur les droits et la culture indienne devant la Chambre des députés (connue comme "COCOPA", et reprenant certains principes des Accords de San Andrés de 1996), laquelle établirait une nouvelle relation entre l'État et les peuples indiens grâce à une série de modifications constitutionnelles, et enfin, la libération des prisonniers "sympathisants zapatistes". L'ensemble de ces mesures permettraient de satisfaire les demandes de

l'EZLN préalables à la relance du dialogue et à la pacification de l'État. De plus, l'administration fédérale prévoit mettre à l'œuvre une politique d'investissements agressive afin de stimuler le développement économique de la région.

Toutefois, le Chiapas est en situation délicate sur le plan de la conjoncture politique, où sont mises en œuvre diverses stratégies d'usure qui n'ont d'autre objet que de feriner et de discréditer le pouvoir exécutif, voire de provoquer un climat d'ingouvernabilité. En effet, le PRI y contrôle encore les médias écrits et radio, détient la majorité des municipalités, a toujours la haute main sur le pouvoir judiciaire et les instances électorales de l'État et a toujours la majorité des sièges au Congrès de l'État. La presse écrite et la radio se sont converties en porte-voix de l'opposition d'aujourd'hui, cherchant à créer une image d'incapacité, d'instabilité et de possible inconstitutionnalité des initiatives de l'exécutif, dissimulant fréquemment les réponses données par le gouvernement aux différentes attaques dont il est l'objet.

En effet, le congrès local a récemment modifié en profondeur la loi sur les recettes de l'État, la loi relative au budget public. Avec la nouvelle loi, les fonds destinés aux programmes de développement social ont été réorientés vers les instances contrôlées par le PRI, soit le Congrès, le Tribunal de justice et l'Institut électoral de l'État. De plus, le Secrétariat en charge de l'inspection des finances ("contraloria") s'est vu enlever la responsabilité de vérifier les comptes municipaux. Aux premiers jours de janvier et en guise de réponse, l'exécutif a apposé son veto à l'ensemble des modifications amenées par le congrès, invoquant le fait que de telles mesures augmenteraient la paralysie du gouvernement, qui ne pourrait remplir les engagements pour lesquels il a été élu. À ces faits s'ajoute un dernier événement d'ampleur : le président du pouvoir judiciaire, à peine réélu, a accusé le Gouverneur Pablo Salazar de menaces de mort, non seulement à sa personne, mais aussi à sa famille et aux 17 magistrats formant le Sénat. À titre peut-être explicatif, le président du Sénat est incidemment sous enquête pour l'utilisation frauduleuse de fonds du tribunal lors de la mise sur pied de la Commission de "remunicipalisation", en charge de la création de nouvelles municipalités, visant principalement la division des zones d'influence zapatiste.

Deux faits supplémentaires viennent compléter le panorama. D'une part, les initiatives de démilitarisation ont suscité la réapparition de nouveaux signes de violence dans certaines régions de l'État. L'émergence de groupes armés semble témoigner de la volonté des "caciques" du PRI d'alimenter un climat d'ingouvernabilité et de rendre les gouvernements provincial et fédéral responsables de l'insécurité grandissante, tandis que les groupes zapatistes aggravent sans doute le climat politique par leur attitude triomphaliste. D'autre part, et devant la possibilité de voir les comptes municipaux révisés par l'exécutif de l'État, et ce à l'avantage sans doute de l'opposition "perrediste", l'incertitude et l'insécurité commencent à se développer dans de nombreuses municipalités.

L'ensemble de ces faits doivent aussi être replacés dans le contexte de la période préélectorale vécue au Chiapas jusqu'en octobre prochain, où les électeurs choisiront leurs représentants municipaux et au congrès. En effet, les manœuvres priistes visent à empêcher le nouvel exécutif de pouvoir montrer qu'une gouvernance différente est possible au Chiapas, et ainsi parvenir à faire élire une majorité non-priiste au Congrès comme à la tête des municipalités. On peut penser également que la stratégie vise à convaincre le gouvernement fédéral d'intervenir afin de nommer un gouverneur pour assurer l'intérim. En cas d'échec de cette stratégie, le PRI va chercher à se maintenir au contrôle des instances en charge des élections de 2001, sa carte maîtresse jusqu'ici pour gagner les élections.

Les manœuvres sont gauches, mais dangereuses. L'exécutif a jusqu'à présent montré une certaine maturité politique et bénéficié d'un solide appui du gouvernement fédéral, mais il n'est pas sûr que ces atouts soient suffisants. L'année promet d'être de plus en plus difficile d'ici la date des élections. Pour le moment, la société civile est restée en retrait, évitant toute mobilisation qui aurait surtout pour effet d'aggraver une situation politique déjà fort tendue. Mais si les tensions persistent et s'aggravent d'ici la période électorale, on peut s'attendre à voir les choses changer rapidement et les luttes pour les espaces politiques reprendre, depuis les rues jusqu'aux structures institutionnelles. Un élément additionnel à la distension ou l'aggravation des tensions réside sans aucun doute dans la voie que prendront les négociations entre le gouvernement du Chiapas et l'EZLN, menant à la pacification de l'État et l'intégration du zapatisme à la vie politique nationale si tel est que la formation y soit disposée, ou encore

à un coup dur pour le gouvernement de l'État si l'EZLN prend avantage de la situation avec un certain triomphalisme et ne montre aucune disposition au dialogue.

Sur ce terrain et pour conclure, si les gouvernements fédéral et provincial semblent avoir témoigné jusqu'ici d'une volonté réelle de rétablir la paix au Chiapas, de nombreux acteurs politiques ne sont pas du tout intéressés à voir celle-ci se réaliser. À la seule perspective de la visite du sous-commandant Marcos et de 27 commandants de l'EZLN au District fédéral en février prochain, plusieurs sénateurs et congressistes panistes et priistes ont clairement déclaré qu'ils ne se laisseraient pas intimider par qui que ce soit quand viendra le moment de discuter des modifications qui devraient être apportées à la loi pour les droits et la culture indienne suite aux propositions présentées par l'exécutif fédéral en décembre. Une telle attitude promet de fortes discussions au Congrès et des amendements substantiels à ces propositions, ce qui provoquerait très certainement une réaction fort négative de la part de l'EZLN. Les déclarations contradictoires du Président Fox sur le fait de remplir intégralement ou partiellement les conditions posées par l'EZLN pour permettre le dialogue n'aident pas non plus à entrevoir avec confiance l'issue de la rencontre de février.

Rodolfo Sarvide

Embraer-Bombardier : bref panorama du litige

La dispute commerciale entre le Brésil et le Canada remonte à 1996, lorsque la compagnie brésilienne Embraer a pénétré le marché mondial de l'aéronautique, initiant une concurrence assidue contre l'entreprise canadienne, Bombardier. Depuis lors, Bombardier a dénoncé le fait qu'Embraer bénéficiait de subsides contrevenant aux règles internationales du commerce pour le marché des jets régionaux, sous les programmes gouvernementaux d'appui aux exportations connus comme ProEx. Selon le Canada, le programme accorde des subventions irrégulières aux exportations brésiliennes par l'entremise de taux d'intérêt réduits permettant une réduction de près de 15 % des coûts d'achat, pour un total estimé dans les 2 millions de \$. Le Brésil, quant à lui, reproche au Canada de subventionner Bombardier. Entre autres, par l'entremise de la Société d'expansion des exportations et de certains programmes comme le Partenariat technologie Canada. Il évoque aussi le fait que c'est grâce à une subvention du gouvernement de l'Ontario que Bombardier a pu acquérir la compagnie De Havilland Inc. Après plus de deux ans de négociations directes entre les deux pays, et sans résultats majeurs, le Canada a décidé en 1998 de porter le litige à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), suivi peu après par le gouvernement brésilien accusant à son tour Bombardier de bénéficier de subsides fédéraux canadiens. Jusqu'à ce jour, l'OMC a donné raison à cinq reprises au Canada.

Après deux ans de discussions autour des panels de règlement des différends, plusieurs renvois en appel, et plusieurs injonctions de l'OMC à ce que les parties en litige observent les décisions rendues, l'organisme a finalement pris une décision définitive. En résumé, le Brésil et le Canada ont été priés de modifier leurs programmes respectifs de subventions aux exportations, mais depuis, les deux pays continuent de s'accuser mutuellement de ne pas avoir intégralement souscrit aux exigences de l'OMC. Une dispute parallèle implique la portée rétroactive ou non de la décision de l'OMC, un point d'importance pour Embraer qui devait délivrer près de 900 véhicules aériens en août dernier. Le gouvernement brésilien aurait alors déclaré son intention de remplir ses engagements commerciaux, conclus avant l'annonce de la décision de l'OMC de la fin août 2000, en contrepartie de laquelle l'organisme a autorisé le Canada dès les premiers jours de décembre à imposer des sanctions monétaires contre les exportations brésiliennes, pour une somme annuelle de 233,5 millions allant jusqu'à 1,5 milliards de \$ É. U. pour les six prochaines années.

D'un point de vue brésilien, le litige commercial avec le Canada a des retombées politiques substantielles. La dispute représente essentiellement un état de frictions entre les pays industrialisés et les pays en voie d'industrialisation sur le plan de l'accès aux marchés mondiaux de la haute technologie. Elle signifie également à la fois une réaction protectionniste des pays développés à la tête de l'OMC, et un usage de cette organisation à fin de garantir leurs parts du marché mondial. Dans cette perspective, le fait possible que les États-Unis et l'Union européenne se présentent comme tierces parties susceptibles d'appuyer le Canada, engagerait de nouveaux partenaires dans le litige et permettrait ainsi à celui-ci de porter l'affaire au niveau du G-7.

Néanmoins, la victoire canadienne à l'OMC, aussi contradictoire soit-elle, pourrait avoir des retombées politiques et économiques négatives. Le gouvernement canadien semble être sous l'emprise de pressions domestiques le poussant à faire usage de sanctions commerciales alors qu'une meilleure solution résiderait dans la négociation. Le Brésil constitue de loin un marché plus important pour le Canada que ce dernier ne l'est pour le Brésil. Pendant les dix premiers mois de l'an 2000, le Canada a exporté des produits finis et de haute technologie pour un montant total de 847 millions de \$ des É. U. en direction du marché brésilien, et investit en investissements directs pour près de 500 millions. La plupart des produits brésiliens exportés vers le Canada sont des matériaux bruts, transformés industriellement au Canada. Le Brésil exporte moins de 1 % du total de son commerce extérieur vers le Canada, et si confronté à des restrictions commerciales, tout indique qu'il redirigera ses exportations vers des marchés moins contraignants, tels les É. U. ou l'UE. Aussi le Brésil pourrait-il semblablement substituer ses importations en provenance du Canada en facilitant l'entrée à de nouveaux concurrents. Faute de parvenir à un accord, le Canada pourrait voir ses positions commerciales affectées sur le marché brésilien, voire dans l'ensemble du MERCOSUR. Le recours aux sanctions et une éventuelle guerre commerciale contre le plus important joueur du Cône Sud pourraient alors entraîner de graves conséquences politiques et remettre en question toute la stratégie commerciale du Canada en Amérique latine. Il est significatif de constater à cet égard que la décision prise ces derniers jours par le gouvernement canadien de subventionner Bombardier a été très mal reçue tant à l'OMC qu'au Brésil, celui-ci accusant le Canada d'aller à l'encontre des principes commerciaux de l'OMC et d'abuser de son pouvoir commercial discrétionnaire pour s'attaquer à un pays en développement, ce qui sur le plan diplomatique n'est pas très judicieux.

Guilherme de Araujo

Chili-É.-U. : la reprise du dialogue commercial

La reprise des pourparlers commerciaux entre le Chili et les États-Unis aux derniers jours de novembre, alors que l'issue des élections aux États-Unis n'était pas encore tout à fait connue, a provoqué de fortes réactions dans le Cône Sud, à commencer au Brésil, qui s'est refroidi à l'idée d'accorder au Chili qui n'est encore que membre associé un statut de membre à part entière du MERCOSUR et parle maintenant de repousser l'accession du Chili d'au moins un an. Perçue par certains comme un véritable coup bas du Chili, par d'autres comme une manœuvre machiavélique états-unienne, à un moment où les efforts étaient vraisemblablement à la consolidation du MERCOSUR, par d'autres encore comme une initiative peu subtile qui viserait essentiellement à conclure des négociations qui traînent depuis longue date entre le Chili et l'ALÉNA mais aussi à accélérer la perspective d'une intégration hémisphérique, la nouvelle ne manque pas d'en surprendre plus d'un, d'autant que Bush vient à peine de poser le bout du pied à la Maison blanche et qu'il est loin encore d'être en bonne posture pour obtenir le "fast-track". Malgré ses difficultés financières actuelles et une longue tradition d'inimitié populaire et diplomatique avec le voisin chilien, l'Argentine s'est néanmoins disitguée en appuyant les démarches du Chili, allant jusqu'à profiter du momentum pour proposer (sans plus insister devant le mécontentement manifeste du Brésil) d'accélérer le processus des négociations commerciales en cours dans l'hémisphère pour que la ZLEA puisse être mise en place dès 2004 et non dès 2005 comme c'est prévu et souhaiter suivre l'exemple du Chili d'ici là. À la mi-décembre cependant, l'Argentine a retiré sa proposition et déclaré son intention de ne se joindre à la ZLÉA qu'au travers du MERCOSUR, et ce, selon le calendrier commercial prévu.

Le Brésil, de son côté, voit avec beaucoup d'inquiétude le précédent maintenant posé par le Chili – accusé de curieux épithètes variant entre la "traîtrise" et la "promiscuité" commerciale, comme si le jeu du commerce devait répondre d'une moralité quelconque, à laquelle d'ailleurs le Brésil semble peu sensible – et s'inquiète de ce que d'autres joueurs ne viennent couper l'herbe sous le pied du MERCOSUR en se précipitant d'abord sur la ZLÉA, tandis que la stratégie brésilienne résidait dans l'exact inverse. Les pays membres de la Communauté andine (Venezuela, Colombie, Pérou, Équateur et Bolivie), actuellement en négociation avec le MERCOSUR pour leur entrée en 2002, pourraient être les prochains en liste pour la "traïcion". Le Brésil craint également qu'un éventuel accord entre les États-Unis et le Chili n'intègre, comme il est fort probable, des clauses sociale et environnementale, qui seront annexées au modèle de toute négociation ultérieure avec le reste de l'Amérique latine. Aussi et curieusement, Cuba a-t-elle profité de l'occasion pour suggérer son entrée dans le MERCOSUR, pour remplacer un Chili décidément plus attiré par le Nord que par le Cône Sud. Le moins qu'on puisse dire est que la confusion règne en ce moment au Sud.

Lors de leur troisième rencontre au Sommet des 14 et 15 décembre, à Florianopolis au Brésil, les chefs d'État du MERCOSUR ont profité de l'occasion pour recevoir avec une certaine froideur Ricardo Lagos et exiger des explications sur le ton du procès d'adultère, lesquelles se sont avérées aussi peu convaincantes que possible, un piteux Lagos s'exclamant qu'il n'avait aucune intention de joindre l'ALÉNA et que le seul bloc économique qui l'intéressait était le MERCOSUR... Mouchoirs et réconciliation. Le Président du Brésil y aurait aussi déclaré, magnanime : " Nosotros no tenemos que andar pidiendo por favor para participar del Area de Libre Comercio de las Americas. No hay que ser tan colonialistas de andar pidiendo por favor. Esto no es una cuestion de favores, es una cuestion de negocios. Eso es business. (...) Ellos nos enseñaron lo que es el business, y nosotros aprendimos." (O Globo, 16 décembre), indiquant essentiellement que du point de vue brésilien, la question de l'intégration hémisphérique devait clairement être menée depuis le Cône Sud et non depuis les États-Unis, et que la manoeuvre du Chili venait indûment consolider l'influence américaine et miner le projet vu du Sud. Le commerce adoucit les moeurs, ont dit certains trop optimistes...

Brèves hémisphériques

Canada

- Début décembre, la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec a présenté les grandes lignes de son rapport sur le Québec et la Zone de libre-échange : effets politiques et socioéconomiques. Le rapport a été adopté à l'unanimité de ses membres. Il est disponible à l'adresse : <http://www.assnat.qc.ca/fra/publications/rapports/rapci1r.html>

L'Assemblée nationale a été l'instigatrice et l'hôte de la première Conférence parlementaire des Amériques (COPA) en septembre 1997. Lors de cette première rencontre, les parlementaires se sont entendu pour être plus présents dans les débats entourant le projet de zone de libre-échange dans les Amériques et organiser des consultations afin de permettre aux citoyens ou organismes d'exprimer leurs points de vue à ce sujet. C'est dans ce cadre que la Commission des institutions a publié un document de discussion et organisé des consultations. Le GRIC a présenté deux mémoires et participé aux audiences qui se sont tenues cet automne (<http://www.unites.uqam.ca/gric/index.htm>). De ces audiences, la Commission tire plusieurs conclusions. Tout d'abord, elle relève qu'il y a "une très nette absence d'informations pour tout ce qui touche la ZLEA de près ou de loin". Elle relève également que "la rareté de l'information" est la cause première du déficit démocratique que l'on peut observer dans le déroulement des négociations. Les citoyens et les groupes constitutifs de la société civile ne se sentent pas du tout impliqués par ces négociations, ni suffisamment consultés, "et qu'en somme, ils mettent en doute la représentativité de leurs gouvernements". La Commission fait sienne la question posée par un témoin : "Qui contrôle quoi dans ce processus ?". Autres problèmes soulevés : celui des mécanismes de règlement des différends qui permettent aux entreprises "de court-circuiter l'appareil judiciaire traditionnel

et de renverser les décisions des assemblées élues", et celui de l'accès aux marchés publics, qui, comme dans le cas précédent, peut "à la limite mettre en jeu le respect de l'intégrité de la souveraineté de l'état et les choix sociaux des populations.

Enfin en ce qui a trait à l'aspect à proprement parler économique du projet de zone de libre-échange, la Commission partage les vues très favorables des milieux d'affaires mais s'interroge néanmoins sur la stratégie à adopter pour aider les petites et moyennes entreprises à relever le défi de la productivité et de la compétitivité, et rappelle que la croissance doit s'accompagner d'une meilleure redistribution des richesses et d'une protection adéquate des droits de la personne et des travailleurs. Dans la même veine, elle reconnaît "les risques liés à la stratégie qui consiste à faire appel au droit commercial international pour sanctionner les violations des droits de la personne, des droits des travailleurs et de la protection de l'environnement, stratégie qui pourrait éventuellement dénaturer ces droits et les rendre dépendants de la définition de " concurrence loyale ou déloyale ", définition elle-même tributaire d'un organe de réglementation de commerce international. Mais d'ici à ce que l'on dispose d'un organe international approprié qui pourrait sanctionner la violation de ces droits, nous sentons l'urgence de faire quelque chose pour en assurer la protection." La Commission ne se prononce toutefois pas sur la formule qui doit être retenue en la matière. Elle rappelle cependant que le Canada n'a pas encore ratifié trois des sept conventions fondamentales de l'OIT qui constituent le noyau dur des normes du travail : la convention sur le droit d'organisation et de convention collective, la convention sur l'âge minimum relativement au travail des enfants, et celle sur le travail forcé. (<http://www.ilo.org/public/french/standards/norm/whatare/fundam/index.htm>)

La Commission formule toute une série de recommandations. Sur la transparence tout d'abord, elle recommande entre autres que le gouvernement du Québec définisse ses positions sur la ZLEA et informe davantage la population sur les négociations en cours. (mentionnons que le gouvernement fédéral a commencé à présenter ses propres priorités et objectifs : http://198.103.104.118/minpub/Publication.asp?FileSpec=/Min_Pub_Docs/103828.htm.) Elle engage également l'Assemblée nationale et les autres parlements des Amériques à être plus actifs et à veiller à ce que les négociations tiennent effectivement compte des engagements pris lors des deux premiers Sommets des Amériques, en matière de lutte contre la pauvreté, d'éducation, de démocratie et des droits des travailleurs. Sur le projet d'accord de libre-échange ensuite, elle invite, entre autres recommandations, le gouvernement à faire le bilan des accords existants et le gouvernement fédéral à s'engager plus fermement sur le terrain des normes du travail et des normes environnementales. Enfin, elle fait plusieurs recommandations spécifiques. Par exemple, que le Québec maintienne le moratoire sur la commercialisation de l'eau, qu'il s'assure du maintien de l'exception culturelle, ou encore que le Canada "évalue l'opportunité d'inclure des dispositions dans l'accord de la ZLEA qui favorisent l'arbitrage extrajudiciaire comme mode de règlement des différends commerciaux privés internationaux".

Le rapport de la Commission n'aura peut-être pas beaucoup d'écoute, mais reconnaissons lui au moins le mérite d'avoir soulevé une question centrale, celle du déficit démocratique qui caractérise actuellement le projet des Amériques. Ce projet, rappelons-le, n'engage pas seulement les économies des pays concernés dans la voie de l'intégration, mais également l'avenir de la démocratie et des droits civiques et sociaux dans les Amériques. Il faut lui savoir gré d'avoir abordé de front la question et de chercher à animer le débat public à ce sujet.

- Entre temps, les trois parties contractantes à l'ALENA sont convenues de procéder à une nouvelle élimination accélérée des droits de douane sur un certain nombre de produits, dès le 1^{er} janvier 2001, au lieu du 1^{er} janvier 2003 comme le prévoit l'accord.
- Le ministre des Finances du Canada, Paul Martin, a annoncé, le 19 décembre, que le Canada appliquerait un moratoire sur le remboursement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) à compter du 1^{er} janvier 2001. Cette décision s'inscrit dans le prolongement de la rencontre du G-20 qui s'est tenue à Montréal cet automne et participe de l'Initiative en faveur des PPTE que parrainent le FMI et la Banque mondiale. 11 des 17 PPTE qui ont des dettes envers le Canada profiteront de cette décision : le Bénin, la Bolivie, le Cameroun, l'Éthiopie, le Ghana, la Guyane, le Honduras, Madagascar, le Sénégal,

la Tanzanie et la Zambie. La dette de ces pays s'élève à environ 700 millions de dollars can... Les pays actuellement exclus sont : le Congo, la Côte d'Ivoire, le Libéria, la rép. Démocratique du Congo, le Rwanda et le Soudan. Leur dette envers le Canada s'élève à 370 millions de dollars can.. Ces pays devraient bénéficier également de l'initiative canadienne lorsque leurs programmes auront été entérinés par le FMI et la Banque mondiale ou lorsque leur situation politique interne sera moins trouble. <http://www.fin.gc.ca/newsf00/00-095f.html>

Dans la même veine, le FMI et la Banque mondiale (BM) ont mis les bouchées doubles avant les fêtes de fin d'année pour atteindre l'objectif que les deux institutions s'étaient fixé de faire passer au moins 20 pays à la seconde étape du processus qui doit conduire à un allègement de leur dette. Avec les 7 pays dont le Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) a été approuvé, " avec le bénéfice du doute ", cela porte à 22, dont 18 pays d'Afrique, le nombre de pays qui ont donc atteint le " point de décision " du processus qui, au terme de la deuxième étape " mobile ", doit conduire à un allègement de la dette évalué à 34 milliards de \$ É.-U.. 13 pays sont en attente, soit parce qu'ils n'ont pas encore rempli les conditions requises, soit parce qu'ils sont en proie à des guerres ou à des troubles politiques. Rappelons que ce programme d'allègement de la dette a été mis en place par le FMI et la BM après le Sommet du G-7/8 de Lyon en 1996, et renforcé lors du Sommet de Cologne en 1999.

Appelé Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), ce programme, au départ d'une durée de 6 ans, est divisé en deux étapes, avec évaluation à mi-parcours des progrès réalisés en matière d'ajustements macro-économiques et de réformes structurelles et sociales. Jugé lourd et très contraignant, le processus a été assoupli au niveau des critères d'admission, élargi à un plus grand nombre de pays et renforcé par le lien étroit qu'il tente dorénavant d'établir entre l'allègement de la dette et la réduction de la pauvreté.

Des pays appelés à bénéficier d'un allègement au titre de l'Initiative en faveur des PPTE on attend désormais non seulement qu'ils appliquent strictement les programmes d'ajustement macro-économiques et de réformes structurelles et institutionnelles, mais également qu'ils se dotent d'un programme cadre de réduction de la pauvreté. Ce document, appelé DSRP, élaboré conjointement avec la Banque mondiale et avec la participation de la société civile s'inscrit dans la stratégie des deux institutions de Bretton Woods de faire, en réponse aux critiques qui leur ont été formulées de toute part, de la réduction de la pauvreté dans le monde leur nouveau cheval de bataille. Étant donné les lenteurs et les lourdeurs du processus, l'examen au " point de décision " ne porte généralement que sur un Document intérimaire. Ce document est cependant un engagement contractuel de la part du gouvernement du pays concerné, au même titre que les documents de politique économique exigés pour avoir accès aux ressources du Fonds et de la de BM, à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) notamment. Élaboré à partir d'un diagnostic de la pauvreté, il fixe les priorités et les grandes lignes d'action du gouvernement, en matière d'éducation et de santé de base en particulier, établit les critères de performance et prévoit les ressources budgétaires qui seront affectées aux programmes sociaux prioritaires. Ce programme doit être intégré aux programmes d'ajustement macro-économique et il est en partie financé par les économies qui seront réalisées au titre de l'allègement de la dette. Précisons encore que les candidats qui ont passé " avec succès " la première étape ne pourront bénéficier pleinement d'un allègement de la dette, qui peut atteindre 90 %, voire plus, qu'au terme d'une seconde étape de " probation " qui peut varier de un à trois ans. C'est donc dire que le processus peut être suspendu à tout moment et qu'à toutes fins pratiques, et plus que jamais, ce sont le FMI et la Banque mondiale qui guident, malgré les démentis officiels, les politiques publiques des pays les plus pauvres de la planète, au nom bien entendu de la " bonne gouvernance ".

Pérou

Le Pérou a obtenu aux derniers jours de décembre un accord avec le FMI lui accordant un crédit de provenance multilatérale totalisant les 1,3 milliards de \$ É.U., en contrepartie d'une lettre d'intention établissant les objectifs macro-économiques pour 2001. La BID a d'ailleurs débloqué les 80 millions destinés à financer des programmes sociaux. Ces fonds avaient été gelés à la suite des événements rocambolesques électoraux et post-électoraux menant à la destitution télécopiée de Fujimori. L'entente

avec le FMI prévoit que le pays visera une croissance économique de l'ordre des 3 % pour 2001, un déficit budgétaire de moins de 1,5 % du PIB et un taux d'inflation ne dépassant pas les 4 %. Promesses des temps des fêtes...

Salvador

Plusieurs pays d'Amérique centrale étudient la possibilité de la dollarisation... Après le Panama, lequel depuis 1904 a adopté la monnaie états-unienne, et l'Équateur l'an dernier, c'est maintenant au tour du Salvador d'autoriser l'utilisation du dollar depuis le 1^{er} janvier 2001, tandis que le Costa Rica permet plus informellement l'usage du billet vert depuis belle lurette, et que le Guatemala songe à une initiative moins drastique mais semblable au style salvadorien. Au Salvador, la Fundación de Estudios para la Aplicación del Derecho (FESPAD), a réagi à l'annonce de la dollarisation en invoquant l'inconstitutionnalité de la mesure devant la Cour suprême. Une affaire curieuse à suivre.

(voir également les commentaires de Stanley Fischer sur le site du FMI : "Exchange Rates Regimes : Is the Bipolar View Correct ?" (<http://www.imf.org/external/np/speeches/2001/010601a.htm>).

Mexique

Fin décembre, les trois protagonistes Telefonos de Mexico (Telmex), Avantel (filiale à 45 % de WolrdCom Inc.) et Alestra (filiale à 49 % de AT&T) sont parvenus à un accord permettant de détendre le ton de la dispute commerciale dans le secteur des télécommunications entre les É.U. et le Mexique. L'accord permet maintenant aux deux concurrents de Telmex, actuellement en charge de près de 80 % de la téléphonie locale et de longue distance au Mexique, de recevoir une compensation monétaire pour un montant estimé à quelques 400 millions de \$ É.U., une sorte de "dette" contractée par la compagnie mexicaine qui pratiquait depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA la presque totalité des connections de longue distance à des tarifs ne respectant pas les accords pris dans le cadre de l'Accord de libre-échange. Telmex accepte maintenant de rompre son monopole de facto en créant deux nouvelles compagnies, et procédera de plus à la réduction de près de 60% des tarifs exigés pour la connection d'appels de provenance ou à destination internationale. Pour les usagers du service téléphonique au Mexique et tout consommateur étranger désireux de contacter le pays, la nouvelle entente ne signifie bien sûr aucun remboursement rétroactif, mais pourrait bientôt permettre de plus amples économies sur les tarifs de connections avec le territoire mexicain.

États-Unis

- C'est confirmé, l'économie des États-Unis est maintenant en phase d'"atterrissage". Selon le Département du Commerce, l'économie n'a connu qu'une faible croissance au troisième trimestre de 2000, atteignant les 2,2 % de taux annuel, ce qui constitue sa performance la plus faible depuis près de 4 ans. Au trimestre précédent d'avril à juin, la croissance économique avait atteint les 5,6 %, pour un trente-sixième trimestre consécutif d'expansion économique. Aux premières heures du 1^{er} janvier, la Fed a aussi procédé à la diminution des taux d'escompte, soit d'demi-point portant à 6 % le taux préférentiel guidant la politique des institutions bancaires du pays, et d'ailleurs. Les inquiétudes sont fortes en Amérique latine sur les répercussions générales d'un tel ralentissement économique des États-Unis.

- Après les bananes, le bœuf aux hormones, la législation FSC (Foreign Sales Corporation), une nouvelle guerre commerciale se profile-t-elle à l'horizon entre les États-Unis et l'Union européenne ? Tout le porte à croire si l'on en juge d'après la réaction du président Clinton qui, à peine le programme de construction de l'avion géant A380 lancé à la mi-décembre, a immédiatement condamné en des termes très forts les subventions dont celui-ci fera l'objet de la part de Bruxelles. La Représentante au Commerce, Charlene Barshefsky, avait déjà jugé que les aides publiques annonçaient violaient les textes en vigueur dans le secteur de l'aéronautique et que les prêts étaient accordés sur la base de critères non-commerciaux. Bruxelles a réagi avec tout autant de vigueur, rappelant à cette occasion qu'il ne s'agissait pas de subventions, mais de prêts remboursables à des conditions commerciales et que si Washington

s'engageait dans cette voie, l'Union européenne mettrait en question les subventions indirectes dont bénéficie la compagnie Boeing par le biais de ses contrats avec la Nasa et le Pentagone. Les États-Unis se réfèrent aux accords de l'OMC et les Européens à l'accord de 1992 entre les États-Unis et l'Europe, accord qui prévoit deux types d'aide possibles : des aides directes à la construction d'avions civils à concurrence du tiers du coût du programme et des aides indirectes pouvant représenter 4 % du chiffre d'affaires de la compagnie impliquée si les contrats sont militaires ou spatiaux. Les choses vont-elles en rester là ? Rien n'est moins sûr si l'on en juge d'après certaines des déclarations faites par George W. Bush pendant la campagne électorale. Cela dit, on a pu noter ces derniers temps que ni Washington ni Bruxelles n'étaient vraiment prêts à s'engager dans une guerre commerciale et que le temps était plutôt aux compromis. Il faut dire aussi que d'autres dossiers, plus lourds ceux-là, ceux de l'agriculture et des services, pointent à l'horizon, et que par ailleurs, les Européens comme les Américains cherchent à relancer les négociations commerciales multilatérales qui sont au point mort depuis l'échec de Seattle.

- Grâce à un don de 34 millions de \$ de Ted Turner, les États-Unis ont finalement pu trouver un terrain d'entente avec les Nations Unies. Il comble la différence de 3 % qui provient de la diminution de la part des États-Unis au budget ordinaire de l'organisation, qui passera de 25 % à 22 %. En contrepartie, les États-Unis acceptent de régler leurs arriérés qui s'élèvent à la bagatelle de 1,5 milliard de \$, tandis qu'une trentaine de pays ont accepté de voir leur contribution augmenter. Signe des temps, tout le monde se félicite de ce précédent qui " ouvre la voie à la participation de la société civile "...